



Conseil de développement

**Séance d'installation
Lundi 17 novembre 2008**



Conseil de développement

Organisation du travail

Conseil de développement Organisation du travail

Rappel de la mission du Conseil

Produire réflexions, avis et propositions pour les élus
à partir :

- des saisines des collectivités
- de l'auto-saisine du Conseil

Conseil de développement Organisation du travail

Rappel des saisines actuelles pour mémoire :

- Evaluation de la mise en œuvre de l'Agenda 21 (saisine de la Communauté urbaine)
- Suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (saisine du Syndicat mixte du SCOT)
- Elaboration de l'Agenda 21 régional (saisine du Conseil Régional)

Conseil de développement Organisation du travail

- 7 Délégations générales thématiques
- 1 Délégation transversale
- Le rapporteur Général du Conseil

Conseil de développement Organisation du travail

Les 7 Délégations générales thématiques :

- Les membres du Conseil s'inscrivent dans la Délégation de leur choix (une ou plusieurs)
- Un binôme d'animateurs conduit les travaux de chaque Délégation
- La Délégation s'organise comme elle l'entend et choisit sa méthode de travail
- L'échelle de réflexion est celle d'un territoire élargi : agglomération, aire urbaine, SCOTs

Conseil de développement Organisation du travail

Délégation « Développement, rayonnement et attractivité
du territoire »

Séances de travail :

Jeudi 11 décembre 2008 - 18h00 - CCO (salon presse)

Lundi 2 mars 2009 - 18h00 - CCO (salon presse)

Animation : Philippe Audic et Michel Jouvét

Conseil de développement Organisation du travail

Délégation « Ressources, emplois, formation »

Séances de travail :

Mardi 2 décembre 2008 - 18h00 - CCO (salon
presse)

Lundi 23 février 2009 - 18h00 - CCO (salon presse)

Animation : Philippe Launay, Henri Favre

Conseil de développement Organisation du travail

Délégation « Modes de vie, comportements sociaux »

Séances de travail :

Jeudi 4 décembre 2008 - 18h00 - CCO (salon presse)

Mercredi 4 février 2009 - 18h00 - CCO (salon presse)

Animation : Christian Davias, Catherine Maillot

Conseil de développement Organisation du travail

Délégation « Nouveaux médias, nouveaux réseaux
numériques »

Séances de travail :

Jeudi 18 décembre 2008 - 18h00 - CCO (salon
presse)

Jeudi 26 février 2009 - 18h00 - CCO (salon presse)

Animation : Pierre Montel

Conseil de développement Organisation du travail

Délégation « Territoires de vie quotidienne (Déplacements, Urbanisme, Habitat, Prévention des risques...) »

Séances de travail :

Mercredi 10 décembre 2008 - 18h00 - CCO (salon presse)

Lundi 26 janvier 2009 - 18h00 - CCO (salon presse)

Animation :

André-Hubert Mesnard, Gérard Bourgoïn, Marc Moussion

Conseil de développement Organisation du travail

Délégation « Enjeux du développement durable : économiques, sociaux et environnementaux »

Séances de travail :

Lundi 15 décembre 2008 - 18h00 - CCO (salon presse)

Lundi 2 février 2009 - 18h00 - CCO (salon presse)

Animation : Richard Marty et Pierre Biche

Conseil de développement Organisation du travail

Délégation « Pôle de réflexion territoriale sur le sport »

Séances de travail :

Lundi 19 janvier 2009 - 18h00 - CCO (salon presse)

Jeudi 5 mars 2009 - 18h00 - CCO (salon presse)

Animation : Michel Cordier et Jean Drogou

Conseil de développement Organisation du travail

Chaque Délégation se réunira d'abord deux fois pour :

- recenser les attentes
- sélectionner les thèmes de travail
- définir une méthode de travail

Les Délégations prennent également en compte les saisines de la Communauté urbaine

Conseil de développement Organisation du travail

Délégation transversale « Expertises locales, relations
avec les intercommunalités, grandes Agglomérations,
réseaux nationaux »

Jean-Yves Pailloux

Conseil de développement Organisation du travail

Rapporteur Général du Conseil de développement

Jean Renard

Conseil de développement Organisation du travail

Le Bureau du Conseil

Il est formé par :

- les Délégués
- et un groupe de personnes engagées dans les activités du Conseil (en cours de constitution)

Conseil de développement Organisation du travail

L'Assemblée plénière

Au moins une fois par an, elle valide les travaux et adopte le bilan d'activités présenté devant les élus de
la Communauté urbaine (conformément à la
délibération
du 27/06)

Conseil de développement Organisation du travail

- La méthode de travail du Conseil n'est pas figée
- Elle évolue en fonction des attentes des membres
- Elle doit produire des convergences plutôt que du consensus
- Elle laisse place à l'expression individuelle sous forme de contributions écrites

Conseil de développement

**Séance d'installation
Lundi 17 novembre 2008**

www.nantes-citoyennete.com